

Choisissez des mesures de
réduction de vulnérabilité
adaptées à votre exploitation

**< MARAÎCHAGE HORS SOL
HORTICULTURE >**



I. Mode d'emploi

Vos réflexions et votre travail vous ont conduit à établir le diagnostic de la vulnérabilité de votre exploitation face à un scénario d'inondation. Cela vous a permis de lister les difficultés que connaîtrait votre exploitation si une forte inondation se produisait.

Nous vous invitons maintenant à chercher des mesures pour réduire ces difficultés et la vulnérabilité de votre exploitation.

Nous vous proposons de procéder en plusieurs temps, selon les différentes étapes suivantes :

- 1] Lisez la fiche volante intitulée : «Quelques conseils de base pour réduire votre vulnérabilité», pour vous faire une idée des bons réflexes à avoir en matière de prévention du risque inondation.

Quelques conseils de base pour réduire votre vulnérabilité

► **Un conseil toujours valable : «Ne pas attendre pour agir»**

Planifier l'évacuation dès après la levée du risque d'inondation

Cela signifie que, dans les zones à risque, il est recommandé de planifier l'évacuation dès après la levée du risque d'inondation. Pour cela, il est conseillé de :

1. se préparer en amont (matériel, itinéraire, contacts, etc.)
2. avoir un plan d'évacuation, joint avec un plan de secours
3. avoir un plan de secours, joint avec un plan de secours
4. avoir un plan de secours, joint avec un plan de secours

► **Les bons réflexes à mettre en œuvre**

Pour limiter les dommages sur les parcelles (Thème 1) Pour limiter les dommages sur le matériel et les stocks (Thème 2)

Thème 1 : Les parcelles

► **Ne pas attendre, le message des vagues** : dès que l'on voit les vagues, il faut évacuer les parcelles. Les parcelles doivent être évacuées dès que l'on voit les vagues. Les parcelles doivent être évacuées dès que l'on voit les vagues.

Thème 2 : Le matériel et les stocks

► **Ne pas attendre, le message des vagues** : dès que l'on voit les vagues, il faut évacuer le matériel et les stocks. Le matériel et les stocks doivent être évacués dès que l'on voit les vagues.

- 2] Repérez les mesures de réduction de vulnérabilité adaptées au diagnostic de votre exploitation, grâce au «tableau d'identification des mesures» (dépliant volant).

Tableau d'identification des mesures

► **Quelques conseils de base pour réduire votre vulnérabilité**

► **Un conseil toujours valable : «Ne pas attendre pour agir»**

► **Les bons réflexes à mettre en œuvre**

► **Thème 1 : Les parcelles**

► **Thème 2 : Le matériel et les stocks**

N° de la mesure	Mesures										N° de la mesure
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1.1											1.1
1.2											1.2
1.3											1.3
1.4											1.4
1.5											1.5
1.6											1.6
1.7											1.7
1.8											1.8
1.9											1.9
1.10											1.10
1.11											1.11
1.12											1.12
1.13											1.13
1.14											1.14
1.15											1.15
1.16											1.16
1.17											1.17
1.18											1.18
1.19											1.19
1.20											1.20
1.21											1.21
1.22											1.22
1.23											1.23
1.24											1.24
1.25											1.25
1.26											1.26
1.27											1.27
1.28											1.28
1.29											1.29
1.30											1.30
1.31											1.31
1.32											1.32
1.33											1.33
1.34											1.34
1.35											1.35
1.36											1.36
1.37											1.37
1.38											1.38
1.39											1.39
1.40											1.40
1.41											1.41
1.42											1.42
1.43											1.43
1.44											1.44
1.45											1.45
1.46											1.46
1.47											1.47
1.48											1.48
1.49											1.49
1.50											1.50
1.51											1.51
1.52											1.52
1.53											1.53
1.54											1.54
1.55											1.55
1.56											1.56
1.57											1.57
1.58											1.58
1.59											1.59
1.60											1.60
1.61											1.61
1.62											1.62
1.63											1.63
1.64											1.64

Impact direct de la mesure sur l'inondateur (orange) / Impact indirect de la mesure sur l'inondateur (vert)

II. Ce qu'il faut retenir de votre travail

Votre travail vous a permis de :

- [1] recenser les difficultés que votre exploitation risquerait de subir en cas d'inondation et retenir celles qui seraient les plus graves,
- [2] rechercher des mesures appropriées à votre situation pour réduire la vulnérabilité de votre exploitation face à ce risque et faire votre choix sur celles que vous allez mettre en oeuvre.

A F A I R E

La page suivante vous propose de faire une synthèse de l'ensemble des réflexions que vous avez pu avoir jusque là, afin que vous puissiez en garder une trace écrite, résumée et facile à consulter.

Vous êtes donc invité à noter dans le tableau de synthèse ci-contre, les principales mesures de réduction de vulnérabilité que vous avez choisies ainsi que les éléments susceptibles d'aider à planifier leur mise en oeuvre.

Tableau de mise en œuvre des mesures

Les mesures de réduction de la vulnérabilité
que vous avez retenues pour votre exploitation

Mesures retenues	Que dois-je faire pour la mettre en œuvre ?	Quand faut-il que je la mette en œuvre ?
Exemple		
Élaboration d'un plan d'urgence	Dégager deux demi-journées pour réfléchir sur la manière de bâtir le plan d'urgence	Dès que possible, à la saison la moins chargée

